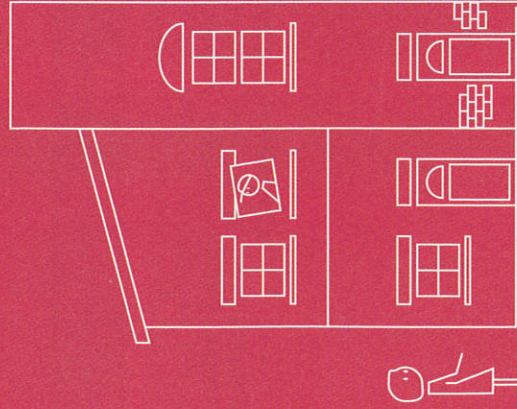


L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

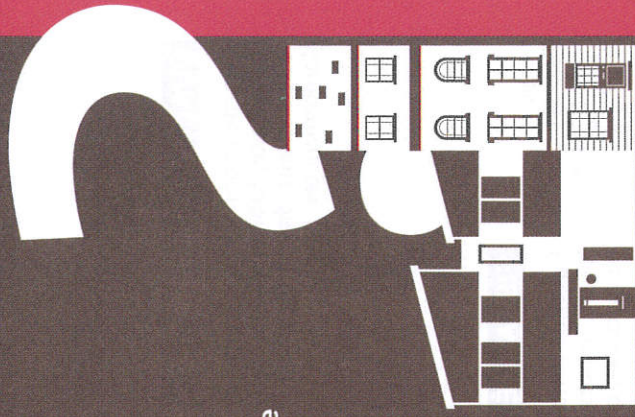
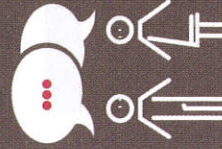
Construisez votre projet avec votre ADIL.



L'ADIL répond à vos questions par téléphone ou vous accueille dans ses locaux ou lors de permanences dans le département.

Louer, acheter, construire, faire des travaux ... Frappez à la bonne porte

Votre ADIL
vous apporte
une information
complète,
neutre et gratuite
sur toutes
les questions
de logement



L'ADIL vous aide à prendre les bonnes décisions en vous apportant tous les éclairages nécessaires. Avant de vous engager, consultez-la.

Pour contacter votre ADIL
0 820 167 500 Service 0,06 € / appel + prix appel | www.anil.org

agencezebra.com - juillet 2016

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement